

MISE EN CANDIDATURE

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Être détenteur d'une carte de membre valide du Magasin Coop.
2. Avoir acheté au Magasin Coop pour un minimum de 1 000\$ au cours de l'exercice financier 2020-2021.
3. Être en bon terme financier avec le Magasin Coop.

DEUX FAÇONS DE PRÉSENTER SA CANDIDATURE :

Façon no. 1 : se procurer un formulaire de mise en candidature au secrétariat du Magasin Coop et le déposer dûment rempli au secrétariat ;

Façon no. 2 : compléter le formulaire disponible sur le site web (www.coopsaintanselme.com) et l'envoyer par courriel à Mme Cécile Roussin-Lessard, secrétaire (cecile.roussin@videotron.ca)

DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE :

Quelle que soit la façon choisie, le formulaire doit se retrouver au secrétariat au plus tard **le vendredi 26 août 2022 à 16 h 00**; les formulaires seront affichés au magasin.

De préférence, le candidat et le proposeur se doivent d'être présents à l'assemblée générale.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Mme Cécile Roussin-Lessard, secrétaire (581-655-9122)

MISE EN CANDIDATURE

Je, soussigné (e) _____ propose la
candidature de _____ au poste
d'administrateur-trice du Magasin Coop IGA de Saint-Anselme, et j'ai signé en date
du _____ 2022

Signature du proposeur : _____

Membre no. _____

Adresse : _____

Signature du candidat : _____

Membre no. _____

Adresse du candidat : _____

Date limite: Vendredi 26 août 2022 à 16 h